



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Communiqué

Le mercredi 3 décembre, les 17 organisations signataires de la pétition « sauvons les RASED », dont le SNUDI FO, ont été reçues au ministère.

Le ministère confirme, la « sédentarisation » de 3000 emplois de maîtres E et G, principalement E. Il s'agirait de les implanter dans des « écoles au public fragile », sur des classes ordinaires. Les enseignants spécialisés ainsi « sédentarisés » auraient vocation à « partager leur expérience » avec leurs autres collègues de l'école.

Il a également déclaré que :

- le ministère ne supprimerait pas les RASED, en particulier, dans le cadre du budget triennal, il n'envisagerait plus de poursuivre la suppression des postes E et G en 2010 et 2011,
- le recrutement et les formations spécialisées E et G seraient maintenus, et des départs auraient donc lieu en 2009. La circulaire de l'IA de Seine et Marne serait donc « une erreur ».

Derrière la « sédentarisation », il faut entendre la réaffectation des 3 000 maîtres E et G sur des postes ordinaires à plein temps. Cela en serait fini des aides spécialisées pour les élèves en grande difficulté. Les ex-enseignants spécialisés de RASED verraient leurs missions, au mieux, redéfinies comme celles de personnels ressources auprès des enseignants des classes ordinaires obligés de prendre en charge les élèves en grande difficulté et seraient chargés de leur pseudo formation.

Il s'agit toujours d'une transformation en profondeur des aides spécialisées dont il est question et de la disparition des RASED dont les missions sont définies dans la circulaire 2002-113 du 30 avril 2002.

Aujourd'hui la question de la défense des aides spécialisées des RASED ne peut s'entendre sans l'exigence du retrait des décrets DARCOS et des mesures prises par le ministre qui remettent en cause notre statut pour supprimer des postes par milliers (RASED, Directeurs avec les EPEP, TR avec l'agence de remplacement, postes de maternelles avec les jardins d'éveil implantés dans les maternelles...).

Comme le déclarent les collègues d'une école parisienne : « *À cette étape le ministre maintient l'ensemble de sa contre réforme, nous constatons également que tous les syndicats veulent « faire reculer le ministre ». Pour nous, faire reculer le ministre signifie obtenir l'abrogation (le retrait ou l'abandon peu importe) des décrets et mesures ministériels (...) nous considérons que l'issue nécessite une action nationale commune d'envergure qui ne peut être une nouvelle journée d'action et qui pourrait prendre la forme de grève reconductible, de la manifestation nationale pour le retrait des mesures et décrets Darcos, pour l'annulation des suppressions de postes qui en découlent.* ».

Le SNUDI FO appuie la déclaration de ces collègues.

Montreuil, le 08 décembre 2008